



RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION REGIOPHILA 2018

9 Septembre 2018 à D-79639 Grenzach

Les recommandations suivantes pour REGIOPHILA 2018 sont à prendre en compte :

1. REGIOPHILA est une exposition qui n'est liée à aucune autre exposition. Elle se déroule alternativement dans un des trois pays, Allemagne, France, Suisse.
2. Dans le cas où deux jubilés associatifs auraient lieu la même année, la possibilité de l'organisation d'une seconde manifestation REGIOPHILA est possible à titre exceptionnel.
3. L'exposant peut exposer de 1 à 4 cadres de 12 feuilles, environ 1 m².
4. L'étendue de l'exposition REGIOPHILA comporte environ 60 cadres à 12 feuilles.
5. Afin d'attirer un nombreux public, le Comité d'Organisation est libre d'ajouter une exposition spéciale avec des collections choisies et spéciales.
6. Chaque exposant doit être récompensé par un diplôme. De plus, un souvenir commun peut être remis à chaque participant.
7. Le Challenge Albert Fillinger sera remis à la collection la plus attrayante, par son originalité, par ses idées et par sa spécificité. Un jury attitré tranchera et jugera.
8. La composition personnelle du jury pour l'attribution du Challenge Albert Fillinger, doit être définie avant le début de REGIOPHILA. Le jury est composé d'un membre du Comité d'Organisation de REGIOPHILA, ainsi que d'un représentant de la REGIO de chaque pays.

Empfehlungen für die REGIOPHILA 2018

1. Die REGIOPHILA soll eine eigenständige Ausstellung sein, die möglichst nicht an eine andere Ausstellung angehängt wird. Sie findet jährlich im Wechsel in den Ländern Deutschland, Frankreich und der Schweiz statt.
2. Finden in einem Jahr zwei Vereinsjubiläen statt, dann können in diesem Jahr in Zusammenhang mit diesen Vereinsjubiläen auch (maximal) zwei REGIOPHILA stattfinden.
3. Die Exponate sollen einen Umfang von 1-4 Rahmen zu je 12 Blätter, bzw. 1 m² haben.
4. Der Umfang der REGIOPHILA sollte etwa 60 Rahmen zu je 12 Blätter betragen.
5. Dem OK ist es freigestellt, zusätzlich eine Sonderschau mit besonders eingeladenen Exponaten (als Blickfang für das Publikum) anzufügen.
6. Jeder Aussteller sollte eine Anerkennung in Form einer Urkunde erhalten. Zusätzlich kann es evtl. ein einheitliches Souvenir geben.
7. Der von Albert Fillinger gespendete Wanderpokal soll weiterhin vergeben werden für das pfiffigste, ideenreichste, ausgefallenste Exponat.
8. Die personelle Zusammensetzung der Jury zur Vergabe des Albert Fillinger Wanderpokals hat vor Beginn der REGIOPHILA zu erfolgen. Der Jury gehören an: 1 Vertreter des OK der REGIOPHILA und je 1 Regio-Vertreter eines jeden Landes.

Grenzach-Wyhlen, 2018